Haïti : Violations accablantes des Droits Humains, une société en détresse

I- Introduction

Durant les deux dernières années, la République d'Haïti est bouleversée par une crise multidimensionnelle qui occasionne des cas de violences et paralyse le fonctionnement de tous les secteurs d'activités du pays. Ces séries de turbulences socio-politiques aggravent la situation des droits humains en Haïti, elles entrainent également la détresse, la peur, le stress et la frustration chez toutes les couches vitales de la société haïtienne. On dirait qu'on ne respire que l'odeur du sang partout dans le pays, on sent venir le pire à nos portes à chaque instant, certains vont plus loin, jusqu'à penser que la société haïtienne est en train de se tourner vers un effondrement silencieux et collectif. **Le Collectif Défenseurs Plus et le Centre Haïtien d'Encadrement et de Solidarité (CHES)** ont rédigé ce rapport en vue de faire, d'abord, une analyse de la situation actuelle du pays, puis, d'exprimer leurs inquiétudes pour la population face à l'escalade de violations des droits humains pour enfin, produire leurs recommandations aux autorités concernées tout en espérant une amélioration de la situation chaotique dans laquelle se trouve le peuple haïtien.

II- Mise en contexte

La crise d'aujourd'hui est un chaos cumulé et annoncé depuis plus de trente (30) ans, pour ne pas remonter à l'assassinat de l'Empereur Jean Jacques Dessalines après la conquête de notre indépendance. Les inégalités sociales, les injustices sociales, la discrimination, les abus de pouvoir, la corruption, les disparités salariales, le chômage, la manipulation des masses, l'inflation, la mauvaise gouvernance, les gabegies de l'administration publique, l'insécurité généralisée, le vol, le viol, le désespoir, la crise alimentaire, la peur etc…, sont autant des maux qui rongent le pays. Ces vocables-là hantent le quotidien de la grande majorité de la population haïtienne depuis trop longtemps. Du coup, le ras-le-bol de la population haïtienne d'aujourd'hui ne peut être une surprise. Avec les inégalités sociales, le bonheur de tous est hypothéqué, elles sont une source certaine de déchirure dans une société.

Le chaos que nous vivons actuellement ne date pas d'hier, mais il faut souligner que le phénomène de **« Pays lock »** a proprement commencé les 6, 7 et 8 juillet 2018

contre la tentative du gouvernement d'ajuster à la hausse le prix du carburant. Cependant il faut ajouter que la rareté récente de l'essence est l'élément visible qui a déclenché la colère démesurée chez les citoyens et les citoyennes. Il faut souligner aussi que ce sont toutes les catégories du pays qui se réveillent pour réclamer le changement du système en place en commençant par la démission du Président de la République. Nous vivons une ère de réveil collectif sans précédent dans le pays. Qu'il nous soit permis d'expliquer l'essentiel du mouvement populaire de revendication qui détient unanimement la commande de la libre circulation de toute la population : **« Pays lock ».** C'est une forme de revendication populaire qui paralyse presque toutes les activités dans le pays en utilisant les différentes formes de barricades pouvant empêcher l'interconnexion des villes de province et la capitale ainsi que la circulation entre les différents quartiers du pays. Cela fait plus de deux mois que la capitale haïtienne y compris plusieurs villes de province sont en ébullition. La population haïtienne revendique des meilleures conditions de vie liées à la satisfaction de ses droits fondamentaux.

Les mouvements de protestation contre la rareté du carburant ont recommencé le 13 septembre 2019 et depuis lors, on ne passe pas une semaine sans constater des manifestations dans tout le pays. Très souvent, elles sont soldées par des actes de violences, ce qui entraine des violations flagrantes des droits humains. Cette situation laisse un paysage de désespoir et de détresse aiguë dans la société haïtienne. Certains voient la société haïtienne ainsi : ***Haïti, une République qui viole honteusement les droits fondamentaux de ses citoyens, qui vole les idées et les projets des autres, qui casse l'élan des grands Esprits et qui chasse les valeurs et les talents de certains autres***.

III- Violations accablantes de plusieurs droits fondamentaux du peuple haïtien

Si on devait énumérer toutes les violations des droits fondamentaux en Haïti, on n'en finirait pas. Cette crise a occasionné plusieurs victimes sur le territoire haïtien : plusieurs personnes tuées ; des centaines sont blessées ; plusieurs cas d'arrestations illégales ; des brutalités policières ; des magasins brulés et pillés etc… Les écoles ne fonctionnent pas, une grande partie de l'administration publique est fermée, les soins

de santé ne sont pas disponibles, les secteurs formels et informels ne fonctionnent presque pas, les secteurs touristiques et artistiques sont grandement frappés par cette crise sans oublier les enfants livrés à eux-mêmes.

- **Le droit à la santé est bafoué par les autorités du pays**

Il y a moyen d'être inquiet pour les personnes issues des couches défavorisées. Elles n'avaient déjà aucun recours pour leur santé avant la crise. Maintenant c'est pire. Quand on constate que l'hôpital général, l'un des centres hospitaliers de référence pour toute la République, est dépourvu de moyens matériels de fonctionnement, en se référant à l'éditorial du Le Nouvelliste ayant pour titre : Opération **"pays lock", l'horizon s'assombrit à l'Hôpital général!** Ces personnes n'ont pas de moyens économiques pour se payer des services de soins médicaux dans les centres hospitaliers privés. De nos jours, l'accès aux soins de santé en général est presqu'impossible même pour une personne ayant les moyens économiques. Le plus souvent la circulation est paralysée par des barricades ou des manifestations. Les victimes des actes de violences liées aux dernières manifestations sont en grande difficulté de trouver des soins que nécessite leur cas. Un cas frappant est à signaler : Un jeune de seize (16) ans, répondant au nom de **PIERRE MAXON**, victime des brutalités policières, est décédé suite à ses blessures par manque de soins tout en étant menotté.

- Droit à la circulation : un obstacle pour la population depuis l'arrivée du mouvement baptisé ''Pays lock ''

Ce droit n'est pas garanti par les autorités étatiques ces derniers jours. Cependant depuis le mouvement de revendications populaires, toutes les catégories de la population haïtienne sont obligées de rester chez elles involontairement. Les manifestants occupent les rues presque chaque jour pour revendiquer leurs droits fondamentaux. Certains protestataires passent leur nuit à surveiller leurs barricades, selon les témoignages de plus d'un. Donc, pas moyen de circuler normalement. Cette situation ne préoccupe pas les autorités étatiques, pourtant la CIDH (Commission Interaméricaine des Droits Humains) n'a pas hésité d'exprimer ses préoccupations sur la crise actuelle en Haïti, selon les informations publiées sur le site web de la CIDH. Jusqu'ici, aucune mesure n'est prise pour améliorer la situation. L'absence de l'Etat est encore une fois prouvée.

- **Droit à la vie : de nos jours, on parle de banalisation du droit à la vie en Haïti**

Le droit à la vie est un droit fondamental sacré partout dans le monde. Il est garanti par la Constitution dans son article 19 et par la Déclaration Universelle des Droits Humains (DUDH) dans son article 3. Malheureusement depuis environ une année, on constate la banalisation du droit à la vie en Haïti (Rapport Défenseurs Plus en 2018). Les massacres sont perpétrés dans le pays dans différents quartiers, des personnes tuées, calcinées, décapitées, torturées justifient le non-respect du droit à la vie en Haïti. Selon les sources médiatiques et le constat de nos observateurs et observatrices, la vie des manifestants n'est pas protégée, ils sont victimes de brutalités policières (l'utilisation abusive du gaz lacrymogène, l'administration des coups d'armes, la maltraitance physique, l'utilisation des balles réelles et les personnes armées illégalement, etc…). Plusieurs manifestants ont perdu leur vie, plusieurs journalistes également, même les enfants ne sont pas épargnés. La banalisation du droit à la vie, un sujet qui préoccupe toutes les couches sociales du pays et affecte tous les haïtiens et haïtiennes vivant à l'étranger.

- **Droit à l'éducation et du bien être**

« ***L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde*** » dit le Noble pour la Paix, le Président Nelson MANDELA. L'accès à l'éducation était déjà une calamité pour un grand nombre de familles dans la société haïtienne, est devenu un luxe. Le droit à l'éducation est traité suivant l'article 26 de la Déclaration Universelle des Droits Humains (DUDH), l'article 13 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et les articles 32 à 34-1 de la Constitution haïtienne de 1987. Pour plus d'un, le droit à l'éducation est un droit qui contribue au développement de la personne humaine tandis que chez nous, ce droit est violé au vu et au su des autorités et ce qui est triste, elles font un silence assourdissant face à ces violations des Droits Humains. Un système éducatif qui était très précaire, cette crise l'a rendu dysfonctionnel depuis plus de huit (8) semaines parce que toutes les écoles ont été forcées de fermer leurs portes, une situation qui traumatise les enfants et dérange les parents et l'ensemble du système éducatif.

Ce droit n'est pas garanti par le régime en place comme il est stipulé dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels en son article 9. Beaucoup de personnes sont victimes par manque et par l'absence d'assistance en Haïti. Cette crise contribue à intensifier la violation du droit au bien être. On n'en finirait pas si on devait attirer l'attention de la population sur le nombre de cas de violations accablantes des droits fondamentaux du peuple haïtien.

IV- Analyse de la situation

Le non-respect des droits fondamentaux de la personne humaine en Haïti conduit inévitablement à des mouvements de protestation, et certaines fois ils sont réputés très violents, d'où l'une des cause des crises ou des turbulences socio-politiques que nous vivons actuellement en Haïti. Dans une société basée sur des inégalités sociales, où le non-respect des droits fondamentaux devient la règle, on ne peut être surpris d'une révolte populaire qui réclame du changement de système de gouvernance. La colère du peuple haïtien peut -être comprise dans la mesure que l'on constate la problématique de son existence. Cependant, les actes de violences sont à éviter sous toutes les formes. Notre analyse nous amène à poser ces deux grandes questions :

- **Existe-il un peuple de ce monde plus courageux que le peuple haïtien ?**
- **Que nous reste-il comme symbole d'autorité établie en Haïti ?**

Toutes les couches vives de la société haïtienne sont frappées par la crise sous quelque soit la forme. Aujourd'hui, tous les pouvoirs (Exécutif, Législatif et Judiciaire) y compris la classe dominante sont décriés par la population et l'opinion publique. Une catastrophe humanitaire sans nom nous approche à grande vitesse si rien n'est fait dans l'immédiat si l'on se base sur les informations publiées par les organismes humanitaires présents sur la crise en alertant les autorités étatiques à prendre des mesures urgentes pour éviter une crise humanitaire aiguë en Haïti. À entendre également les cris des médecins et journalistes sur la détérioration de l'hôpital général en carence de moyens pour offrir des soins médicaux nécessaires aux patients, avec le nombre de patients qui augmente quotidiennement, les autres hôpitaux ne peuvent pas s'approvisionner en matériels.

Par ailleurs, toutes les couches sociales risquent de toucher par la faim, la coupure de communication, la difficulté d'avoir accès aux produits de première nécessité, si rien

n'est fait dans les jours à venir. La crise agit sur la santé économique du pays à un niveau spectaculaire et elle a une incidence sur la mentalité des citoyens et des citoyennes.

Un fait est à signaler : le cas des détenus (es).

Les détenus (es) vivaient dans des conditions infrahumaines avant la crise, on se demande, avec la crise, comment vivent-ils ? Ils ne reçoivent pas des soins médicaux et ils ne mangent pas à leur faim. Puisque le système judiciaire ne fonctionne pas, beaucoup continuent dans la détention préventive prolongée, d'autres finissent de purger leur peine mais ne peuvent être libérés.

De plus, les éléments ci-dessous sont importants à considérer :

- Une catégorie de personnes s'en plaint et prie chaque jour à la maison pour la reprise des activités dans le pays ;
- Une autre catégorie saisit l'occasion comme opportunité pour s'engager dans la construction du nouveau système (ex : participation active dans les mobilisations, propositions écrites et analyses de la situation ….) ;
- Certains autres attendent une opportunité découlée de la crise pour fuir le pays ;
- La crise offre des activités intenses d'analyse aux historiens, journalistes, analystes politiques, responsables d'organisations, les forces intellectuelles et éducatives du pays, sans oublier la presse internationale ;
- Elle crée aussi une génération montante de citoyens engagés, c'est toute une industrie novatrice en idées et en énergie qui sera mise à la disposition de nouvelles structures socio-économiques et politiques à venir ;

Par ailleurs, nous avons des soucis majeurs pour la population face à la crise que traverse la société. V**oici quelques unes de nos inquiétudes** :

- Inquiétude de la multiplication outrancière des actes de criminalité dans tout le pays ;
- Risque de déboucher sur une catastrophe humanitaire sur tout le territoire haïtien;
- Possibilité de cumul de crise dans la société ;

- Atteinte d'un pic de pathologies liées au stress ;
- Perte totale de confiance de la population en ses dirigeants ;
- Intensification du découragement des jeunes et des moins jeunes ;
- Augmentation du désir de certains de laisser le pays dans des conditions irrégulières ;
- Grandissement du désespoir et de détresse chez les plus vulnérables ;
- Fuite continue des ressources humaines haïtiennes vers des pays étrangers ;
- Décapitalisation des classes moyennes et appauvrissement accéléré des couches défavorisées ;
- Marche arrière du pays sur le plan global du développement durable ;
- Détérioration aiguë des conditions de vie et de détention des détenus (es) ;
- Déconcentration et désorientation de la frange la plus vulnérable de la jeunesse haïtienne.

La crise et les violations des Droits Humains ne sont pas sans conséquences sur le développement durable du pays.

V- Les conséquences des violations des Droits Humains sur le développement durable du pays

Le développement durable est une forme de développement économique ayant pour objectif principal de concilier le progrès économique et social avec la préservation de l'environnement. Ce dernier étant considéré comme un patrimoine qui doit être transmis aux générations futures. Les actes de violences, le pillage des magasins, l'incendie de certaines entreprises et institutions, la fermeture de l'administration publique, la fermeture forcée des écoles, la pollution de l'environnement, les endommagements des infrastructures contribuent au sous-développement du pays. En effet, tous les secteurs d'activités sont touchés par la crise, et les vagues de violations des Droits Humains continuent d'augmenter.

Les portes de certaines entreprises sont fermées, les employeurs seront incapables de payer leurs employés, ils seront dans l'obligation de compresser leur personnel. De ce fait, le taux du chômage va être considérablement augmenté. Le secteur touristique est

grandement affecté. Les actes de violence découragent les touristes à visiter le pays. Il faut rappeler aussi que cet été a connu une situation spéciale en raison du climat d'insécurité qui régnait et qui règne dans le pays, personne ne pouvait prendre les côtes sud ou des Arcadins. Les hôtels et restaurants sont aussi victimes du climat d'insécurité généralisée, la crise actuelle vient d'aggraver le problème de chômage en Haïti.

Le secteur agricole en paie les frais aussi, les routes sont coupées, pas d'interconnexion entre la capitale et les villes de province, les denrées périssables, en particulier, ne peuvent pas résister, c'est le déficit total. Les activités d'exportation et d'importation seront sévèrement affectées ainsi que les recettes de l'Etat. L'Etat aura plus de difficulté qu'avant pour payer ses employés et sera incapable de faire les investissements. Mais il aura l'obligation de réparer les infrastructures endommagées. Toutes les catégories de professionnels, y compris les artistes, sont affectées par les vagues de violations des droits humains en Haïti. Dans les jours à venir, la crise actuelle accouchera d'autres crises dans le pays telles que : crise de l'emploi, crise alimentaire, crise des maladies liées au stress, crise migratoire etc ….Ceci pourrait déboucher sur un éclatement regrettable dans la société.

V- Conclusion et recommandations

Tout compte fait, les violations des droits fondamentaux ont atteint le sommet en Haïti, la crise que nous vivons n'est que le renversement de l'inacceptable. **Défenseurs Plus et le CHES** espèrent que cette crise soit vue sous un autre angle également, à savoir : saisir les opportunités de cette révolte populaire afin de résoudre les vrais problèmes qui ravagent notre société. **Défenseurs Plus et le CHES** croient que cette mouvance populaire va apporter des semences et des stratégies spéciales pour avoir une **société égalitaire** et un **Etat où les droits fondamentaux du peuple haïtien sont garantis, misent en œuvre et respectés.**

Qu'un jour les historiens haïtiens ou étrangers, les journalistes haïtiens ou étrangers, les analystes politiques, les artistes, la communauté internationale puissent trouver des sujets fascinants et étonnants à aborder autour de **Haïti** tels que : les progrès d'Haïti relatif au respect des droits humains ; Haïti sur la voie de devenir une société

égalitaire ; la stabilité politique ; la protection de l'environnement et le respect des principes démocratiques.

Recommandations

Le Collectif **Défenseurs Plus et le CHES, deux organisations auteures du rapport,** suivent la situation avec beaucoup d'attention et ils font les recommandations suivantes en vue d'espérer une amélioration de la situation :

- Aux autorités étatiques et religieuses, aux responsables de l'opposition politique ainsi que les organisations internationales, qu'elles prennent leurs responsabilités pour assurer la protection des droits fondamentaux du peuple haïtien en s'organisant pour trouver **des stratégies** capables de **protéger les manifestants** et de **redonner l'espoir dans le pays ;**

- Aux autorités concernées, qu'elles accordent une importance capitale à notre **liste de soucis majeurs** pour la population face à la crise, mentionnée au point **V**, intitulé **« Analyse de la situation »,** c'est une façon d'éviter d'assombrir le pays dans un éclatement regrettable ; s**i la population n'est pas protégée, avec qui on va reconstruire le pays ?;**

- Aux autorités concernées, qu'elles fassent le nécessaire pour approvisionner les hôpitaux en matériels afin de prévenir une catastrophe humanitaire/crise sanitaire, qu'elles prennent les dispositions appropriées pour mettre des comités de coordination dans tous les quartiers de la capitale et des villes de province pour accompagner et encadrer les victimes , les parents des victimes et de faire un inventaire sur le nombre total des victimes des actes de violence ;

- Que des dispositions soient prises par les autorités concernées pour sensibiliser la population contre les actes de violence en préparant des **spots publicitaires** y relatifs, en implantant des **projets sociaux** dans les quartiers populaires et défavorisés ;

- Que les autorités concernées prennent les dispositions provisoires en offrant des **programmes télévisés appropriés** à l'attention des **enfants** et **des jeunes** en vue de les aider à apaiser leur traumatisme, découlant de cette crise chaotique leur enlevant le droit à l'éducation depuis plus de deux mois ;

- Aux autorités concernées, qu'elles prennent en considération le cas des détenus en ces moments de turbulences en mettant une **équipe de facilitation** pour gérer leurs différents besoins.

Personnes de contact :

Me Antonal MORTIME, Av
Fonction : Co-Directeur du Collectif Défenseurs Plus
Tel : (509) 3715-7299
E-mail : antonal29@gmail.com, defenseursplus@gmail.com

Me Anèse ESTIMÉ, Av
Fonction : Présidente-Fondatrice du CHES
Tel : (509) 4905-0221 / 4324-9204
Email : aniestime1322@yahoo.fr /cheshaiti2019@gmail.com

Me Lener DORVILIER, Av
Fonction : Secrétaire Général du CHES
Tel : (509) 3755-8935
E-mail : dlener68@yahoo.fr / cheshaiti2019@gmail.com

N.B.- CHES : Centre Haïtien d'Encadrement et de Solidarité